



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20210426-CONS-AG-21-072-DE
Date de télétransmission : 06/05/2021
Date de réception préfecture : 06/05/2021

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 26 avril 2021

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Adoption du Plan Global des Déplacements de la Communauté d'Agglomération de Bastia

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 26 avril à 17h00 le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni en visioconférence, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 20 avril 2021.

PRESENTS : BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

SIMEONI Gilles à SAVELLI Pierre
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène

ABSENTS : ARMANET Guy, DE GENTILI Emmanuelle, MALAFRONTA Christine, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 14

M. Pierre-Baptiste Simoni est élu secrétaire de séance

OBJET : Adoption du Plan Global des Déplacements de la Communauté d'Agglomération de Bastia

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant l'échéance du contrat de délégation de services publics pour d'exploitation des transports communautaires, prévue le 31 décembre 2021 ;

Considérant la volonté de la Communauté d'Agglomération de Bastia de développer la mobilité sur le territoire, et en particulier, l'intermodalité des transports, les transports urbains, les conditions de circulation sur la voirie, la politique de stationnement et de livraison de marchandises, l'usage des modes doux, et la mobilité durable ;

Vu le diagnostic du Plan Global des Déplacements ;

Vu le plan d'actions du Plan Global des Déplacements, présenté en Conseil communautaire par le cabinet ITEM conseils ;

Considérant les différents partenaires associés, dans une démarche collaborative, à l'élaboration du Plan Global des Déplacements ;

Vu l'avis favorable de la commission « Serviziù à a popolazione » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE

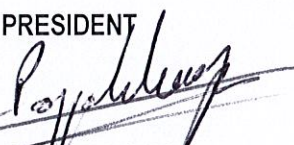
Le Plan Global des Déplacements, ci-annexé, composé du diagnostic et du plan d'actions ;

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

LOUIS POZZO DI BORGO